



Achat d'un terrain quelle solution ?

Par **macegaban_old**, le **03/04/2007** à **13:05**

Bonjour, nous avons signé un sous-seing pour l'achat d'un terrain le 13 mars. Nous devons signé l'acte authentique le 30 mai. Or, l'entreprise de mo mari vient de lui annoncer qu'il est muté début mai. Comment cela se passe-t-til pour l'achat du terrain quelle solution ?